



**Direction Générale des
Services du Département**

Direction du Développement

Sous-direction du Développement
Economique

Affaire suivie par : F. Becquet
Poste:

2011-CP-3822

RAPPORT A LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 14 octobre 2011

**DISPOSITIF ÉCONOMIQUE
PROJETS STRUCTURANTS D'IMPLANTATION ÉCONOMIQUE
SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS D'ÉQUIPEMENTS
DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT MUTUALISÉS
SUBVENTION À L'INSTITUT AÉROTECHNIQUE (IAT-CNAM)**

Politique sectorielle	: Développement	
Secteur d'intervention	: Structures d'animation et de développement économique	
Programme	: Projets structurants d'implantation économique	
<i>Données financières</i>	AP	CP2011
Montant actualisé	9 400 000 €	2 289 701 €
Montant déjà engagé	4 780 759 €	1 245 322 €
Montant disponible	4 619 241 €	1 044 379 €
Montant réservé pour ce rapport	195 000 €	39 000 €

	Montant pluriannuel	2011	2012
Répartition de l'échéancier contractuel du présent rapport	195 000 €	39 000 €	156 000 €

Dans le cadre de son dispositif d'intervention économique, le Conseil Général des Yvelines finance les établissements de recherche, situés dans les Yvelines, investissant dans des équipements ouverts à une utilisation mutualisée avec des entreprises. Dans ce cadre, le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) sollicite le Département, pour l'acquisition d'un « robot explorateur trois axes » par son Institut AéroTechnique (IAT), situé à Saint-Cyr l'Ecole.

L'IAT de Saint-Cyr-l'Ecole

Implanté à Saint-Cyr-l'École depuis 100 ans, l'IAT est un organisme qui réalise des essais en aérodynamique et aéro-acoustique pour le compte de clients entreprises industrielles. L'IAT dispose, pour ce faire, d'un parc de quatre souffleries dont les caractéristiques respectives permettent de répondre aux besoins spécifiques de clients très divers. A titre d'exemple, l'IAT est équipé d'une soufflerie capable de reproduire des conditions climatiques extrêmes (fortes chaleurs notamment). Cette soufflerie, unique en son genre en France, est notamment utilisée par les besoins de clients comme Nexter.

Le budget annuel de l'IAT oscille entre 2,5 M€ et 3 M€. La moitié de ce budget correspond à la rémunération de contrats de prestation de service auprès d'entreprises clientes (le restant provient de subventions publiques de fonctionnement). Entre 2008 et 2009, ce budget a connu une baisse importante (-25%) consécutive à la mise hors service d'une des souffleries, à la suite d'un sinistre (incendie).

Le portefeuille de clients de l'IAT est à la fois fourni et composé d'entreprises prestigieuses comme Thalès, Valeo, PSA, Renault, Sagem, Eads, SnCF, etc. Les principaux secteurs d'activité de prédilection de l'IAT sont l'automobile, l'aéronautique et le ferroviaire.

L'IAT est dirigé par le Professeur Francesco GRASSO. Il compte 22 personnes dont 15 ingénieurs et agents techniques.

Présentation des investissements

Le projet d'investissement concerne l'acquisition d'un robot explorateur capable de se déplacer dans les trois directions et permettant de quantifier les phénomènes aérodynamiques instationnaires (non stables dans le temps).

En acquérant cet équipement, l'IAT entend renforcer son rôle dans la R&D des systèmes de transport du futur (aéronautique, automobile, ferroviaire et spatiale). L'IAT aura ainsi la capacité d'analyser en soufflerie des écoulements pour lesquels les industriels manifestent un intérêt croissant (sillage, turbulence, aéroacoustique, traînée, instationnarités, ...).

Coûts prévisionnels et financement

Le coût du projet est d'environ 390 000 euros HT. Il sera pris en charge pour moitié par l'IAT-CNAM et pour le restant par la subvention proposée à l'approbation du Conseil Général.

Analyse de l'intérêt du Département des Yvelines

L'IAT est un organisme de petite taille par rapport à d'autres institutions spécialisées dans les essais aérodynamiques. Ses particularités (les caractéristiques de ses équipements, ses prix très compétitifs, ...) en font toutefois une institution dont la notoriété auprès des industriels est forte et constante.

Grâce à l'investissement envisagé, l'IAT sera en mesure d'améliorer ses prestations envers ses clients dont un grand nombre sont des grandes entreprises industrielles situées dans les Yvelines. Par ailleurs, il sera en capacité d'accéder à des procédures de labellisation de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), et d'autre part, d'augmenter son activité dans la filière aéronautique.

Enfin, cet équipement est une opportunité pour l'IAT CNAM de se rapprocher du Laboratoire DynFluid de Paris et d'être associé à l'Institut Carnot ARTS de l'ENSAM-Paris. Ces 2 rapprochements sont susceptibles de jouer un rôle stratégique pour l'IAT en termes de mutualisation de moyens humains, scientifiques et techniques, de meilleure visibilité de ses activités de recherche et également d'augmentation de ses possibilités de participer à des appels à projets communs. L'activité induite est estimée par l'IAT à 500 000 € à terme.

Au travers de son dispositif d'aides aux établissements de recherche publics qui investissent dans des équipements de recherche mutualisés avec des entreprises sur le territoire des Yvelines, le Conseil Général intervient à hauteur de 50% du coût hors taxe de l'investissement de l'équipement, la subvention étant plafonnée à 500 000 euros par équipement.

Au vu des éléments du dossier et du caractère stratégique de ce projet, je vous propose d'attribuer à l'Institut Aéro Technique (IAT), une subvention de 50% du total des dépenses éligibles HT de 390 000 euros, soit un montant maximum de 195 000 euros.

Je vous propose de délibérer dans les termes suivants :